**VIDELIO annonce ses résultats du premier semestre 2015**

Paris, le 17 septembre 2015 : VIDELIO annonce ses résultats au 30 juin 2015.

**Comptes consolidés au 30 juin 2015**

(Comptes arrêtés par le directoire le 17 septembre 2015 et revus par le conseil de surveillance du 17 septembre 2015 – comptes ayant fait l’objet d’un examen limité par les commissaires aux comptes)

1. **Résultats consolidés au 30 juin 2015**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **K€**  | **30/06/2015** | **30/06/2014**(1) | **Evolution (%)** |
| Chiffre d'affaires net | 92 932 | 81 354 | +14,23 |
| *dont Corporate* | *49 545* | *46 163* | *+7,33* |
| *dont Events* | *17 483* | *10 711* | *+63,22* |
| *dont Cruise* | *19 687* | *17 646* | *+11,57* |
| *dont TV & Media* | *6 217* | *6 833* | *-9,02* |
| Achats consommés | -39 102 | -35 340 | +10,65 |
| Marge sur achats consommés | 53 830 | 46 014 |  |
| *Marge sur achats consommés (%)* | *57,92* | *56,56* |  |
| Charges externes | -20 508 | -18 432 | +11,26 |
| Marge après achats et charges externes | 33 322 | 27 582 |  |
| *Marge après achats et charges externes (%)* | *35,86* | *33,90* |  |
| Charges de personnel | -28 415 | -23 149 | +22,75 |
| Résultat opérationnel courant (Ebit) | 920 | 1 298 | -29,12 |
| *dont Corporate* | *99* | *238* | *-58,40* |
| *dont Events* | *303* | *932* | *-67,49* |
| *dont Cruise* | *1 517* | *749* | *+102,54* |
| *dont TV & Media* | *-999* | *-621* | *-60,87* |
| *Résultat opérationnel courant (%)* | *0,99* | *1,60* |  |
| Résultat opérationnel | 550 | 1 017 | -45,92 |
| Coût de l'endettement financier brut | -364 | -408 | -10,78 |
| Autres charges et produits financiers | -511 | 83 | NS |
| Résultat net de l'ensemble consolidé | -874 | 78 | NS |
| Parts des intérêts minoritaires | - | - |  |
| Résultat net part du groupe(2) | -874 | 78 | -NS |

Les variations de périmètre entre les comptes semestriels consolidés au 30 juin 2015 et ceux au 30 juin 2014 comprennent l’intégration des sociétés Financière UTRAM et UTRAM à compter de leur date d’acquisition, soit le 25 juin 2014.

(1) Montants retraités conformément au changement de méthode comptable lié à l’application d’IFRIC 21 « Droits ou taxes » et décrit en note 2 des comptes consolidés semestriels.

(2) En l'absence d'intérêts minoritaires impactant le résultat au 30 juin, le résultat net part du groupe est égal au résultat net de l'ensemble consolidé.

Le chiffre d’affaires est en augmentation de 14,23 % entre le 30 juin 2014 et le 30 juin 2015. L’augmentation est liée principalement à l’acquisition de la société UTRAM le 25 juin 2014 (+ 6 514 K€) et à la croissance d’activité des pôles « Corporate » (+ 4 713 K€) et « Cruise » (+ 1 159 K€). Le secteur « TV & Media » est quant à lui en retrait de 2 253 K€. A périmètre comparable, l’activité globale du pôle évènementiel est en retrait de 7,7 % par rapport à celle du 1er semestre 2014.

Au 1er semestre 2015, la marge sur achats consommés augmente de 1,36 % et s’établit à 57,92 % contre 56,56 % au 1er semestre 2014. La marge après achats et charges externes, ces dernières incluant les coûts fixes, augmente de 33,9 % au 30 juin 2014 à 35,86 % au 30 juin 2015.

Les charges externes s’élèvent à 20 508 K€ au 1er semestre 2015 contre 18 432 K€ au 1er semestre 2014. Les charges de personnel avant imputation du CICE ont augmenté de 5 372 K€. Elles sont principalement liées à l’acquisition de la société UTRAM.

Le crédit d’impôt pour la compétitivité et l’emploi (CICE) est comptabilisé en diminution des charges salariales et s’élève à 561 K€ contre 455 K€ au 1er semestre 2014.

Le résultat opérationnel courant est positif de 920 K€ au 30 juin 2015, contre un résultat opérationnel courant positif de 1 298 K€ au 30 juin 2014. La baisse d’activité du pôle événementiel à périmètre comparable et la faible activité du pôle TV & Media sur la période ont impacté très significativement les résultats du 1er semestre. De plus, le Groupe souhaite se développer à l’export et a ouvert une filiale à Dubaï dont le résultat opérationnel pour le premier semestre est négatif de 119 K€.

Le résultat financier s’élève à -874 K€ au 30 juin 2015 contre -325 K€ au 30 juin 2014. La provision pour dépréciation des créances détenues sur Broadcast Networks Ltd s’élève à 955 K€. Ces créances ont été dépréciées car elles ne feront pas l’objet d’un recouvrement à court terme.

Le résultat net est négatif de 874 K€ au 30 juin 2015, contre un résultat net positif de 78 K€ au 30 juin 2014. Deux principaux éléments non-récurrents ont pesé sur le résultat net du premier semestre : la dépréciation des créances détenues sur Broadcast Networks Ltd à hauteur de 955 K€ et l’ouverture de la filiale de Dubaï (impact négatif de 259 K€).

1. **Structure financière consolidée au 30 juin 2015**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **K€** | **30/06/2015**  | **30/06/2014**(4) | **Evolution (%)** | **31/12/2014**(1) |
| Endettement financier brut(1) | 17 804 | 16 911 | +5,28 | 17 733 |
| Trésorerie(2) | 27 158 | 16 962 | +60,11 | 31 110 |
| Trésorerie nette(3) | 9 354 | 51 | NS | 13 377 |
| Capitaux propres | 31 807 | 32 056 | -0,78 | 33 411 |

(1) L’endettement financier brut est constitué des passifs financiers à court et long terme (emprunts, emprunts en crédit-bail, compte courant) hors factor.

(2) La trésorerie est constituée par la trésorerie brute diminuée des découverts bancaires.

(3) La trésorerie nette est constituée de la trésorerie diminuée de l’endettement financier brut hors factor.

(4) Montants retraités conformément au changement de méthode comptable lié à l’application d’IFRIC 21 « Droits ou taxes » et décrit en note 2 des comptes consolidés semestriels.

La variation du niveau de trésorerie nette entre le 30 juin 2014 et le 30 juin 2015 (+9 303 K€) s’explique essentiellement par (i) l’extinction des créances clients de la société UTRAM à hauteur de 4 333 K€ dont le fonds de commerce a été donné en location gérance à VIDELIO Events Utram à compter du 1er décembre 2014 et les nouvelles créances mobilisées chez le factor et (ii) la diminution des créances clients à l’export du pôle Cruise pour 4 556 K€.

1. **Opérations et évènements importants survenus après la clôture**

Aucun événement important n'est intervenu entre le 30 juin 2015 et la date du présent document.

1. **Evolution prévisible – Perspectives**

Conformément aux termes du pacte d’actionnaires en date du 30 juillet 2003 régissant les relations entre les associés de Fin Cap (cf. notamment D&I 203C1031 du 11 juillet 2003, D&I 207C0169 du 23 janvier 2007 et paragraphe 7.1.4.4 « Principales caractéristiques des membres du concert » du Document de Référence 2014), il est envisagé de réaliser la fusion entre VIDELIO et Fin Cap, par absorption de Fin Cap par VIDELIO, au cours du deuxième semestre 2015. La réalisation de cette fusion supposera, outre le vote favorable des assemblées des deux sociétés, l’obtention auprès de l’Autorité des marchés financiers (i) de son visa sur le document d'information établi par VIDELIO en vue de l’assemblée de ses actionnaires, (ii) par la société Crozaloc d’une dérogation à l’offre publique obligatoire à raison du franchissement du seuil de 30% du capital et des droits de vote de VIDELIO au résultat de la fusion et (iii) par Fin Cap d’une décision de non-lieu à offre publique de retrait à l’occasion de la fusion entre VIDELIO et son actionnaire de contrôle.

Le contexte économique global rend difficile une appréhension précise du niveau d’activité au cours du second semestre 2015.

Le Groupe poursuit sa stratégie d'investissement pour favoriser son développement à l’export avec pour objectif une croissance de ses activités et une amélioration de sa profitabilité.

1. **Gouvernement d’entreprise**

L’assemblée générale des actionnaires de VIDELIO réunie le 26 juin 2015 a approuvé à l’unanimité le changement de mode d’administration de la Société et l’adoption de la formule à directoire et conseil de surveillance. Cette évolution s’inscrit dans une démarche d’amélioration de la gouvernance de VIDELIO et de renforcement du caractère collégial de la direction générale de la Société et du Groupe par les personnes qui en ont la charge au quotidien.

L’assemblée générale précitée a désigné en qualité de membres du conseil de surveillance Madame Geneviève Giard et Messieurs Hervé de Galbert et Emmanuel André, qui étaient administrateurs de la société sous l’ancien mode d’administration, ainsi que Madame Virginie Aubert qui rejoint le conseil de surveillance en qualité de membre indépendant.

Lors de la réunion du conseil de surveillance qui s'est tenue le 26 juin 2015 à l'issue de l'assemblée générale susvisée, le conseil a désigné Monsieur Hervé de Galbert en qualité de président du conseil de surveillance et Monsieur Emmanuel André en qualité de vice-président du conseil de surveillance.

Le conseil de surveillance, statuant conformément aux dispositions de l’article 823‑19 du Code de commerce, a également décidé de se constituer, en formation plénière, en comité d’audit et de désigner Madame Virginie Aubert en qualité de président du comité d’audit.

Le conseil de surveillance a nommé au directoire :

* Monsieur Guillaume Durieux, auparavant directeur général délégué, en qualité de président. En complément de son mandat de président du directoire de la Société, Monsieur Guillaume Durieux continue d’exercer ses fonctions de président des filiales du Groupe faisant partie des secteurs « Corporate » et « Events », avec l’appui des directeurs généraux des filiales concernées ; et
* Madame Carole Théry, auparavant secrétaire général et directeur administratif et financier du Groupe, en qualité de directeur général. En complément de son mandat de directeur général membre du directoire, Madame Carole THERY conserve la fonction précitée de directeur financier ainsi que la présidence des sociétés du secteur « Cruise », qu’elle dirige avec l’appui d’un directeur général.

Le conseil de surveillance a également désigné en qualité de censeurs Messieurs Michel Charles, Loïc Lenoir de la Cochetière et Paul Rivier.

Les informations concernant les membres du conseil de surveillance, les censeurs et les membres du directoire figurent dans le Document de Référence 2014.

Madame Virginie Aubert, est diplômée de l'Université de Paris Dauphine en gestion et en fiscalité, de l'Université Paris Ouest en droit des affaires, puis du CAPA (Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat) ; elle est également diplômée d'HEC (EMBA).Après avoir exercé des fonctions de directeur financier et de secrétaire général, Madame Virginie Aubert a été nommée directeur général France du groupe américain CBRE, côté en Bourse, leader mondial du conseil en immobilier d'entreprises. Elle y a travaillé pendant 17 ans. Directeur Général à la tête du groupe pendant 7 ans, Virginie Aubert a été nommée au sein du directoire à l'âge de 29 ans. Administrateur, elle a également été membre du board européen. En 2014, elle crée la société Odyssées & Cie, société de conseil en management et innovation sociale. Co-fondatrice de l'association "Entreprise & Convivialité", elle en a été la Présidente pendant 3 ans.

Il est rappelé qu’un document de référence a été déposé le 29 avril 2015 auprès de l’AMF sous le numéro D.15-0444, contenant notamment les principaux facteurs de risques auxquels la société est exposée, étant précisé que ces facteurs de risques n’ont pas évolué de manière significative au 1er semestre 2015.

|  |
| --- |
| **Euronext Paris Compartiment C – Code ISIN FR0000066680 – Mnémonique VDLO** |
| www.videlio.com |